



**CONCOURS D'ARCHITECTURE A DEUX DEGRES
AMPHITHEATRE ROMAIN DE NYON
MISE EN VALEUR DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES ET
CONSTRUCTION D'UN LIEU DE VISITE ET DE SPECTACLE**

COMMUNE DE NYON LETAT DE VAUD
REGLEMENT ET PROGRAMME 1^{ER} DEGRE
QUESTIONS ET REPNSES 1^{ER} DEGRE
RAPPORT DU JURY 1^{ER} DEGRE
REGLEMENT ET PROGRAMME 2^{EME} DEGRE
QUESTIONS ET REPNSES 2^{EME} DEGRE
RAPPORT DU JURY 2^{EME} DEGRE
ANNEXES
AVRIL 2002



AMPHITHEATRE DE NYON - Concours d'architecture à deux degrés pour la mise en valeur des vestiges archéologiques et la construction d'un lieu de visite et de spectacle

Rapport du jury - 1^{er} degré - Septembre 2001

Sommaire	<i>Page</i>
1. Rappel de l'organisation et des objectifs du concours	2
2. Composition du jury	3
3. Conditions de participation	4
4. Type de concours	4
5. Projets remis	4
6. Liste des projets reçus	5
7. Analyse préalable des projets	7
8. Recevabilité des projets	7
9. Premier tour d'examen des projets	7
10. Deuxième tour d'examen des projets	9
11. Tour de repêchage	9
12. Troisième tour d'examen des projets	10
13. Signatures du jury	11

2. Composition du jury

Président :

M. Eric PERRETTE Architecte cantonal, chef du Service des bâtiments, Lausanne

Vice-Président :

M. Jean SCHMUTZ Municipal de la Culture de la Ville de Nyon

Membres :

MM. Fonso BOSCHETTI Architecte, Lausanne
 Pierre CAGNA Architecte, Sion
 Arduino CANTAFORA Architecte, professeur EPFL, Lausanne
 Mme Florence DARBRE Restauratrice d'art, Nyon
 MM. Alex FURGER Archéologue, Bâle
 Jordi GARCES Architecte, Barcelone
 Daniel PAUNIER Professeur, Université de Lausanne
 Silvio RAGAZ Architecte, Berne
 François ROCHAIX Metteur en scène, Nyon

Membres suppléants :

M. Francesco DELLA CASA Architecte, rédacteur Revue TRACÉS
 Mme Ariane KARCHER Directrice du FAR, Nyon
 M. François MENTHONNEX Chef du Service des Travaux, Nyon
 Mme Monique VOELIN Cheffe du Service de la Culture, Nyon
 M. François WIBLE Archéologue cantonal, Sion

Experts :

MM. Jean-Pierre BENOIT Architecte, Gland
 Charles JORIS Directeur du Théâtre populaire romand, La Chaux-de-Fonds
 Mme Véronique REY-VODOZ Conservatrice du Musée romain, Nyon
 MM. Pierre-Yves SCHMIDT Directeur de l'Usine à Gaz, Nyon
 Denis WEIDMANN Archéologue cantonal, Lausanne

Le jury se réunit à Nyon (Salle du Conseil communal) les 13, 14 et 15 septembre 2001.
 Mme Marlyse BELDI, documentaliste, rejoint le groupe des experts du jury.

3. Conditions de participation

Le concours était ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics à condition d'être

- porteur d'un diplôme EPF, IAUG, EAUG, HES, ETS ou d'un diplôme étranger
- ou inscrit au Registre A ou B ou registre/ordre étranger équivalent.

Ces conditions devaient être remplies au moment de l'inscription.

4. Type de concours

Le présent concours est un concours d'architecture portant sur des projets, en conformité avec le Règlement SIA 142, édition 1998. Il se déroule selon une procédure intercantonal sur les Marchés publics (AIMP) du 25 novembre 1994.

Il s'agit d'un concours de projet à deux degrés. Le premier degré correspond aux prestations d'architecte, avec conseil de spécialistes, pour une recherche de partis (concours d'idées). Le second degré correspond aux prestations d'architecte pour un avant-projet, avec participation de spécialistes.

5. Projets remis

L'organisateur a reçu 204 inscriptions. 110 projets ont été rendus.

6. Liste des projets reçus

1. SINE PANE CIRCENSES
2. BLEU LAC
3. STRATES (1)
4. READY MADE
5. OEKOUMEN
6. PERCA FLUVIATILIS
7. PACIFIQUE PALISSADE
8. MMI
9. VERS LE LAC
10. TERRA HELVETICA
11. QUE LE SPECTACLE COMMENCE...
12. HORTI SAEPTA
13. VELA ERUNT
14. EMPREINTE (1)
15. ROUGE ET VERT
16. MEMOIRES D'HADRIEN 01
17. IN VITRO VERITAS
18. EMPREINTE (2)
19. L'HISTOIRE TRANSFORME
20. PROLUSIO CUM ARMA LUSORIA
21. AVE NYON
22. GAIA SCIENTIA
23. OPEN AIR
24. INTERFACE
25. L'ECLIPSE
26. POINT DE VUE
27. A MON PILUM
28. PANDORA
29. LA BELLE ET LA BETE
30. LOTUS
31. X + VA
32. $PF_1 + PF_2 = 2a$
33. PODIUM 7
34. ACT
35. ENTRESOL
36. NOMBRIL ET NOMBRIL AILE
37. AMPHITAMINE
38. BOBADELA
39. LE LION REGARDE
40. SURSUM CORDA
41. ZESTE
42. IN ARENA
43. AU DELA DU MUR
44. MUROS
45. JULES
46. ERVINE
47. SPQR
48. SIGNO@NYON
49. STRATIGRAPHIE
50. LAPIDARIUM
51. STRATES (2)
52. PERMANENCE DE LA FORME
53. TRACE-ECART
54. IN ITINERE TEMPORIS
55. L'HISTOIRE DES ESPACES DISPARUS
56. COLEOPTERES
57. ASTERIX
58. LOREM IPSUM
59. ENTRE PARENTHESES
60. ARANEA

61. ARN
62. LIEU DIT
63. JOURS DE FETE
64. A TRAVERS LE TEMPS ET LA MATIERE
65. RIPLEY
66. 112999
67. S.P.Q.N
68. "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND"
69. RIPRENDIAMOCI LA VITA
70. ANTIGONE
71. ATRIUM
72. OVE
73. VELUM
74. UPDOWN
75. XIX
76. PACKAGING (EMBALLE L'AGE)
77. COURONNE
78. CHRONIQUE D'UN AMPHITHEATRE NON ANNONCE
79. DU MOT A LA FORME, DE LA FORME AU MOT
80. AMPHI-THEATRE
81. RKO
82. IAM IN AMPHITHEATRIS DESERTIS SILENTIUM EST
83. TRANSPARENT
84. L'ESCALIER DE VERTIGE OU S'ABIME SON AME
85. SPARTACUS
86. 176 606
87. CYCLOPE
88. "DEUS EX MACHINA"
89. ALEA JACTA EST
90. DOMICILES
91. PALESTRE 0,296
92. GABIN
93. ELLE
94. TOPAZE
95. PAX POPULI
96. ACHARNIQUE
97. O.E.V.F.
98. OMNIA TEMPUS REVELAT
99. FERMETURE DU DIAPHRAGME
100. FUTURO ANTICO
101. NOVIODUNUM - MMI
102. MOTUS
103. ALLORO
104. ARENYON
105. DA.MA.TO.
106. V.V.V.
107. PLACE ROUGE
108. COLONIA IULIA
109. TERRA NOVIODUNI
110. POLIVALUMS

7. Analyse préalable des projets

Le contrôle des projets a été effectué par le Service de la Culture et le Service des Travaux de la Commune de Nyon. Il a porté sur la conformité des documents rendus. Un document de synthèse de cette analyse a été remis au Président du jury et à l'organisateur du concours. Il a été également mis à la disposition des membres du jury.

8. Recevabilité des projets

Certains projets n'ont pas respecté des données du programme, en particulier :

- les courbes et cotes de niveaux
- la représentation tridimensionnelle
- le format A2
- les plans en format A4.

Considérant que ces projets s'écartent des dispositions du programme sur des points non essentiels pour le 1^{er} degré, le jury décide de ne pas les exclure du jugement et de la répartition des prix (article 19.1 du règlement SIA 142).

9. Premier tour d'examen des projets

Sur la base de l'analyse individuelle de chaque proposition, le jury décide d'éliminer les projets suivants qui ne répondent pas aux exigences de base énoncées dans le programme :

- | | |
|------------------------|----------------------------------|
| 2. BLEU LAC | 11. QUE LE SPECTACLE COMMENCE... |
| 3. STRATES (1) | 12. HORTI SAEPTA |
| 4. READY MADE | 15. ROUGE ET VERT |
| 5. OEKOUMEN | 16. MEMOIRES D'HADRIEN 01 |
| 6. PERCA FLUVIATILIS | 17. IN VITRO VERITAS |
| 7. PACIFIQUE PALISSADE | 18. EMPREINTE (2) |
| 9. VERS LE LAC | 19. L'HISTOIRE TRANSFORME |
| 10. TERRA HELVETICA | 20. PROLUSIO CUM ARMA LUSORIA |

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 22. GAIA SCIENTIA | 65. RIPLEY |
| 24. INTERFACE | 66. 112999 |
| 26. POINT DE VUE | 68. "LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND" |
| 27. A MON PILUM | 69. RIPRENDIAMOCI LA VITA |
| 28. PANDORA | 72. OVE |
| 29. LA BELLE ET LA BETE | 76. PACKAGING (EMBALLÉ L'AGE) |
| 30. LOTUS | 78. CHRONIQUE D'UN AMPHITHEATRE NON ANNONCE |
| 31. X + VA | 80. AMPHI-THEATRE |
| 32. $PF_1 + PF_2 = 2a$ | 81. RKO |
| 33. PODIUM 7 | 83. TRANSPARENT |
| 35. ENTRESOL | 86. 176 606 |
| 37. AMPHITAMINE | 87. CYCLOPE |
| 40. SURSUM CORDA | 90. DOMICILES |
| 43. AU DELA DU MUR | 91. PALESTRE 0,296 |
| 46. ERVINE | 93. ELLE |
| 47. SPQR | 94. TOPAZE |
| 48. SIGNO@NYON | 95. PAX POPULI |
| 49. STRATIGRAPHIE | 97. O.E.V.F. |
| 50. LAPIDARIUM | 98. OMNIA TEMPUS REVELAT |
| 51. STRATES (2) | 99. FERMETURE DU DIAPHRAGME |
| 52. PERMANENCE DE LA FORME | 102. MOTUS |
| 54. IN ITINERE TEMPORIS | 103. ALLORO |
| 56. COLEOPTERES | 104. ARENYON |
| 57. ASTERIX | 105. DA.MA.TO. |
| 58. LOREM IPSUM | 106. V.V.V. |
| 60. ARANEA | 109. TERRA NOVIODUNI |
| 63. JOURS DE FETE | 110. POLIVALUMS |
| 64. A TRAVERS LE TEMPS ET LA MATIERE | |

10. Deuxième tour d'examen des projets

Le jury estime opportun de procéder à une visite complémentaire du site le 13 septembre 2001. Après quoi, il procède au deuxième tour d'examen des projets et en

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 8. MMI | 71. ATRIUM |
| 13. VELA ERUNT | 74. UPDOWN |
| 14. EMPREINTE (1) | 75. XIX |
| 21. AVE NYON | 77. COURONNE |
| 23. OPEN AIR | 79. DU MOT A LA FORME,
DE LA FORME AU MOT |
| 25. L'ECLIPSE | 82. IAM IN AMPHITHEATRIS DESERTIS
SILENTIUM EST |
| 34. ACT | 88. "DEUS EX MACHINA" |
| 36. NOMBRIL ET NOMBRIL AILE | 89. ALEA JACTA EST |
| 38. BOBADELA | 92. GABIN |
| 44. MUROS | 96. ACHARNIQUE |
| 45. JULES | 100. FUTURO ANTICO |
| 53. TRACE-ECART | 101. NOVIODUNUM - MMI |
| 55. L'HISTOIRE DES ESPACES DISPARUS | 107. PLACE ROUGE |
| 61. ARN | 108. COLONIA IULIA |
| 62. LIEU DIT | |
| 70. ANTIGONE | |

11. Tour de repêchage

Parmi tous les projets éliminés aux premier et deuxième tours, les trois suivants sont

- 8. MMI
- 45. JULES
- 78. CHRONIQUE D'UN AMPHITHEATRE NON ANNONCE

13. Signatures du jury

AMPHITHEATRE DE NYON - Concours d'architecture à deux degrés pour la mise en valeur des vestiges archéologiques et la construction d'un lieu de visite et de spectacle

Rapport du jury 2^{ème} degré - Avril 2002

Sommaire	<i>Page</i>
1. Préambule	14
2. Composition du jury	15
3. Projets rendus	16
4. Analyse préalable des projets	16
5. Recevabilité des projets	17
6. Premier tour d'examen des projets	17
7. Deuxième tour d'examen des projets	17
8. Tour de repêchage	18
9. Examen final des projets et classement des projets	18
10. Critiques des projets	19
11. Considérations générales	96
12. Recommandation du jury	97
13. Signatures du jury	98
14. Levée de l'anonymat	99

Annexes :

Evaluation des critères écologiques selon SNARC

Evaluation économique

lieu ouvert, capable d'accueillir la plus grande variété d'événements. Ce qui différencie ces trois visions propres, c'est la temporalité et l'intensité. Un spectacle est un événement ponctuel, qui rassemble plusieurs fois par année, durant un temps court, un grand nombre de personnes. L'activité didactique de l'archéologie est plus régulière, avec des visiteurs en nombre plus restreint, durant une période limitée de la journée. Le lieu urbain est plus permanent dans le temps, tout en pouvant ne concerner simultanément que peu de visiteurs. Dès lors, il importe qu'aucune des destinées possibles de ce lieu ne préterite, par des infrastructures permanentes, les autres formes d'usage et d'appropriation projetées. Idéalement, la seule différenciation perceptible entre les usages envisagés devrait être la quantité de personnes

A la lumière de ce qui précède, la question de la reconstitution mérite d'être analysée avec le souci d'une économie des moyens, en recourant éventuellement à une poétique du fragment architectural. D'un point de vue archéologique, les vestiges retrouvés jusqu'ici permettent de formuler des hypothèses précises quant à la forme originale du monument. En se référant à ces informations, il s'agit de qualifier le lieu avec soin pour en révéler les qualités, sans le figer dans l'un ou l'autre de ses usages possibles. Ceux-ci sont à considérer sans qu'il soit nécessaire ni pertinent de leur donner un caractère de reconstitution, et donc de se conformer à des dispositifs scéniques antiques.

2. Composition du jury

Président :

M. Eric PERRETTE Architecte cantonal, chef du Service des bâtiments, Lausanne

Vice-Présidente :

Mme Monique BOSS Municipale de la Culture de la Ville de Nyon

Membres :

MM. Fonso BOSCHETTI Architecte, Lausanne
 Pierre CAGNA Architecte, Sion
 Arduino CANTAFORA Architecte, professeur EPFL, Lausanne
 Mme Florence DARBRE Restauratrice d'art, Nyon
 MM. Alex FURGER Archéologue, Bâle
 Jordi GARCES Architecte, Barcelone
 Daniel PAUNIER Professeur, Université de Lausanne
 Silvio RAGAZ Architecte, Berne
 François ROCHAIX Metteur en scène, Nyon

Membres suppléants :

M. Francesco DELLA CASA Architecte, rédacteur Revue TRAC S
 Mme Ariane KARCHER Directrice du FAR, Nyon
 MM. François MENTHONNEX Chef du Service des Travaux, Nyon
 Jean SCHMUTZ Ancien Municipal de la Culture, Nyon
 Mme Monique VOELIN Cheffe du Service de la Culture, Nyon
 M. François WIBLE Archéologue cantonal, Sion

Experts :

Mme Marlyse BELDI Documentaliste, Nyon
 MM. Jean-Pierre BENOIT Architecte, Gland
 Charles JORIS Directeur du Théâtre populaire romand, La Chaux-de-Fonds
 Mme Véronique REY-VODOZ Conservatrice du Musée romain, Nyon
 MM. Pierre-Yves SCHMIDT Directeur de l'Usine à Gaz, Nyon
 Denis WEIDMANN Archéologue cantonal, Lausanne

M. François ROCHAIX, fortement sollicité par Expo.02, n'est pas en mesure de participer aux travaux du jury. Il est remplacé par Mme Ariane KARCHER, membre suppléante. En déplacement professionnel à l'étranger, Monsieur François WIBLE, membre suppléant, ne peut pas non plus accompagner le jury.

3. Projets rendus

L'organisateur a reçu les 10 projets dans les délais et selon les modalités fixées par le

- | | |
|------------------------|---|
| 1. SINE PANE CIRCENSES | 45. JULES |
| 8. MMI | 59. ENTRE PARENTHESES |
| 39. LE LION REGARDE | 67. S.P.Q.N. |
| 41. ZESTE | 78. CHRONIQUE D'UN AMPHITHEATRE NON ANNONCE |
| 42. IN ARENA | 85. SPARTACUS |

4. Analyse préalable des projets

Comme lors du 1^{er} degré du concours, le contrôle des projets a été effectué par le Service de la Culture et le Service des Travaux de la Commune de Nyon. Il a porté sur la conformité des documents rendus et leur réponse aux exigences suivantes :

- respect de l'anonymat
- respect des délais
- documents demandés
- respect du périmètre
- conformité au programme
- respect des normes handicapés
- économie du projet
- prise en compte de la notion de développement durable.

Ces deux derniers points ont fait l'objet d'une analyse par les soins de l'Institut pour l'Economie de la Construction - IEC, Lausanne, et de M. Christophe MERCIER, architecte, Epalinges.

5. **Recevabilité des projets**

Tous les projets sont admis au jugement.

6. **Premier tour d'examen des projets**

Avant de prendre connaissance des projets de manière individuelle, les membres du jury visitent à nouveau le site afin de mieux apprécier les différentes propositions d'implantation.

Puis, ils examinent en détail les projets, tels que ceux-ci ont évolué du 1^{er} au 2^{ème} degré au vu des compléments et précisions apportés par l'organisateur.

7. **Deuxième tour d'examen des projets**

A la lumière des critères énoncés et confirmés dans le Règlement et programme, soit les :

- respect des vestiges archéologiques et de la mémoire du lieu
- contribution à la qualité de l'espace urbain, y compris l'ensemble du quartier de

- traitement des espaces de visite et de spectacle
- qualités spatiales et fonctionnelles des propositions
- économie générale
- prise en compte de la notion de développement durable

et compte tenu des réponses apportées par les concurrents, le jury décide de ne pas retenir pour le classement final les projets suivants :

1. SINE PANE CIRCENCES
8. MMI
42. IN ARENA
78. CHRONIQUE D'UN AMPHITHEATRE NON ANNONCE
85. SPARTACUS

degré et décide de reprendre en considération 1. SINE PANE CIRCENCES pour l'examen final, le classement et l'attribution des prix.

9. Examen final et classement des projets

A une très nette majorité, le jury adopte les classement et attribution des prix suivants :

1 ^{er} prix	Projet n° 45 - JULES	Fr.	17'000.-
2 ^{ème} prix	Projet n° 59 - ENTRE PARENTHESES	Fr.	15'000.-
3 ^{ème} prix	Projet n° 39 - LE LION REGARDE	Fr.	10'000.-
4 ^{ème} prix	Projet n° 41 - ZESTE	Fr.	8'000.-
5 ^{ème} prix	Projet n° 1 - SINE PANE CIRCENCES	Fr.	6'000.-
6 ^{ème} prix	Projet n° 67 - S.P.Q.N.	Fr.	4'000.-

10. Critique des projets

10.1 *Projets non retenus pour le classement final*

Projet n ° 8 - MMI

Auteur : Atelier niv-o, Ivo FREI, architecte EPFL FAS SIA, Lausanne

Ingénieurs : François KOCHER, Carouge et Luc CAMEN, CAMEN & RUCHTI,

Urbaniste-paysagiste : Jacques DROZ, Lausanne - Archéologue : Peter
A. SCHWARZ, Bâle - Scénographe : Jean-Marie BOSSHARD, Lausanne -
Eclairagiste : Simon SIMOS, Genève

Conservation et mise en valeur des vestiges

La solution proposée garantit une bonne protection physique des maçonneries originales. Le dispositif mis en place pour l'éclairage du mur d'arène implique

cependant une sensible modification de la configuration de l'arène, qui dissimule du même coup une bonne partie des vestiges architecturaux gallo-romains (parements).

Les accès à l'arène sont bien situés mais les rampes et pistes proposées oblitérent des vestiges archéologiques très significatifs des portes originales. La proposition d'un lapidaire extérieur permettant la présentation des restes architecturaux et du monument est positive.

Architecture-urbanisme

La proposition se caractérise principalement par l'utilisation d'un volume végétal taillé destiné à évoquer la présence passée des gradins. L'artificialité de cette mise en forme extrêmement géométrisée, qui évoque la tradition du jardin « peu pertinente dans le contexte particulier de ce site, comme dans la problématique plus générale de la mise en valeur d'un monument antique.

Des coûts d'entretien conséquents contredisent la modestie apparente du recours à l'élément végétal comme principal instrument de projet, stratégie en soi prometteuse.

Sur le plan économique, ce projet se situe légèrement en dessous de la moyenne.

Projet n° 42 - IN ARENA

Auteur : David MARCHI et Vincent MICHEL, MLV Architectes + Alexandre HURZELER, Genève

Ingénieur civil : Robert HALDI - Architecte paysagiste : Christophe CHAUVELIN, GARDEN CONCEPT - Archéologue : Pierre ANDRE - Scénographe : Claire-Marie PEVERELLI

Conservation et mise en valeur des vestiges

La fidélité de la mise en forme du terrain par rapport au volume antique est louable. Il en est de même pour la proposition d'un lapidaire vitré, présentant les éléments qui ne peuvent être mis en valeur dans le monument.

Le dispositif abritant les murs antiques apparaît très efficace, quand il est abaissé. Il implique cependant plusieurs désavantages :

- les vestiges ne sont plus protégés quand le système est relevé

- les parties arrières des *carceres* ne sont pas protégées de manière permanente
- son impact visuel compromet fortement la compréhension générale des vestiges

Les structures mises en place en avant du mur d'arène pour son éclairage restreignent l'usage de l'espace et introduisant une ambiguïté de lecture des vestiges romains.

Architecture-urbanisme

Le système structurel de protection des vestiges prend un caractère expressif exagéré, ce qui contredit l'objectif de mise en valeur de ceux-ci. Le système de micro-pieux, destiné à fonder la structure, est situé dans une proximité dangereuse avec la base du mur de soutènement antique, ce qui risque de mettre en péril leur préservation.

Le jury exprime par ailleurs son scepticisme quant à la durabilité du mécanisme mobile permettant de relever temporairement l'élément de protection, dont la pertinence n'apparaît de plus pas manifeste.

Sur le plan économique, ce projet se situe dans la moyenne.

Projet n° 78 - CHRONIQUE D'UN AMPHITHEATRE NON ANNONCE

Auteur : José-Louis TRUAN, architecte EPFL SIA FUS, Lausanne

Ingénieur civil : Bruno GIACOMINI, ingénieur - Architecte paysagiste : Jean Yves

LE BARON - Archéologue : Caroline BRUNETTI, archéologue - Scénographe :

Conservation et mise en valeur des vestiges

La proposition d'une protection surélevée, mais recouvrant efficacement les maçonneries, s'inspire légitimement du *velum* antique.

La pente de la *cavea* est correctement évoquée par son relief. Le traitement végétal choisi en fait cependant un espace inaccessible. L'implantation d'un mur imposant du côté de la rue de la Porcelaine suggère une définition trop précise de l'emprise extérieure de l'amphithéâtre, alors que la disposition antique reste inconnue.

Diverses propositions formelles ne contribuent pas à l'évocation du monument. Le sol pavé de l'arène est insolite. La surélévation du sol en périphérie de l'arène masque les vestiges les plus intéressants. Enfin, l'idée de rendre visible les canalisations sous le sol de l'arène, sous une dalle de verre, n'est guère crédible, en raison des problèmes de condensation et d'abrasion du verre, que l'on constate dans toute réalisation analogue.

Architecture-urbanisme

La géométrie elliptique du dispositif de protection entre en conflit avec les limites de la parcelle. Le système d'accès à l'arène paraît excessivement compliqué, le pavillon d'entrée occupant de manière brutale la portion supérieure de la parcelle.

L'ensemble du projet impose sa présence de façon très affirmée, ce qui occulte très fortement la présence des restes antiques. La possibilité offerte par le projet de recouvrir temporairement l'ensemble de l'arène, si elle apporte une contribution appréciée aux débats, ne fait néanmoins pas la preuve de sa nécessité.

Sur le plan économique, ce projet se situe au-dessus de la moyenne.

Projet n° 85 - SPARTACUS

Auteur : Luca ORTELLI, Lausanne + Giorgio GRASSI, Milano, Nunzio DEGO, Milano et Lukas MEYER, Lugano

Ingénieurs civils : GRIGNOLI MUTTONI PARTNERS, Lugano - Architecte paysagiste : Emanuele TORCHIANI, Milano - Archéologue : Giulia GRASSI, Firenze - Scénographe : Manuel PORTACELI, Valencia

Conservation des vestiges et mise en valeur du monument

La proposition de recomposer in situ une forme possible du monument antique est particulièrement séduisante, mais assurément compromettante et conjecturale, si l'on considère le peu de données disponibles sur les détails de la *cavea*, l'existence et l'emplacement d'escaliers, de couloirs d'accès, d'un balteus.

Le projet a l'inconvénient de masquer presque totalement la vision des vestiges archéologiques originaux, et il propose une reconstitution du placage monumental

La présentation d'une partie des canalisations in situ dans le local muséographique est excellente, alors que la conservation des canalisations de l'arène, sur un simple caillebotis, est inapplicable dans notre climat.

La structure de protection proposée pose par ailleurs plusieurs problèmes :

- ses multiples appuis sur les vestiges originaux
- une étanchéité non garantie contre les effets des intempéries
- l'absence d'un ouvrage assurant la conservation statique du mur gallo-romain.

Architecture-urbanisme

L'ambition de ce projet, qui propose une reconstitution simulée de l'appareil de gradins, se heurte toutefois à la délimitation parcellaire du site, ce qui en diminue la pertinence. Le jury regrette que les auteurs n'aient pas su résoudre ce conflit, en proposant par exemple une stratégie du fragment, qui eût peut-être permis de mieux mettre en valeur ses indéniables qualités d'interprétation architectonique.

L'utilisation du bois, si elle est convaincante pour marquer le caractère simulé de l'opération de reconstitution, risque de poser des problèmes difficiles du point de vue de sa durabilité, d'une part, de l'accumulation de déchets sous les gradins, d'autre part.

Sur le plan économique, ce projet se situe au-dessus de la moyenne.

10.2 *Projets retenus pour le classement final*

Projet n° 1 - SINE PANE CIRCENCES - 5^e prix

Auteur : A. & M. BAUD-BOVY, Genève

Ingénieurs civils : SANSONNENS S.A. Ingénieurs civils - Architecte paysagiste :

W. Den HENGST - Archéologue : Pierre HAUSER - Scénographe : MBB-

Production - Acousticien : AAB S.A. - Atelier d'acoustique

Conservation et mise en valeur des vestiges

La mise en forme extérieure du côté de la rue Porcelaine offre un intéressant dispositif d'accès, tout en respectant l'incertitude archéologique des limites externes du monument. L'évocation générale de la pente de la *cavea* est judicieuse. Cependant, la matérialisation de cinq gradins impose une image partielle et trop précise, soulignée au surplus par le large promenoir et son arborisation.

Le dispositif de protection des murs est très efficace et il assure une mise en place des chapereaux conservés. La présentation d'une partie de la canalisation abritée dans le local muséographique est excellente.

Architecture-urbanisme

Le projet répond d'une manière "mécanique" au cahier des charges, en proposant une reconstitution partielle des gradins de l'arène. Le dispositif de protection des vestiges, lié à la nouvelle construction proposée, apparaît artificiel et disproportionné.

Le nombre excessif de places que procurent les nouveaux gradins (près de 1'500, auxquelles s'ajoutent 500 places disposées dans l'arène) prêterait l'usage quotidien du site pour la promenade.

La couronne d'arbres évoque davantage un mémorial que la présence de vestiges antiques et dramatise la géométrie elliptique de l'arène, créant une redondance avec celle déjà fortement dessinée par les cinq rangées de gradins.

De manière générale, le jury estime que le projet manifeste une sur-instrumentalisation de moyens pour répondre à la question posée.

Sur le plan économique, ce projet se situe en dessous de la moyenne.

Spectacle

En matière de spectacles, les auteurs du projet montrent qu'ils ont mené une réflexion approfondie et concrète. Ils ont tenu compte des souhaits exprimés dans le règlement, en étudiant bien les accès, en proposant des points d'ancrage dans le sol de l'arène et en étudiant bien les locaux et leurs relations avec l'arène .

Néanmoins, la solution proposée de "sonorisation de proximité et de faible puissance" nécessiterait l'expertise d'un professionnel en ce domaine. En outre, les auteurs de ce projet ne mentionnent aucun détail concernant l'éventuelle fermeture du site.

Projet n° 39 - LE LION REGARDE - 3 Prix

Auteur : Thomas HUBER et Nicola CHONG, Genève

Ingénieur civil - Michel PAQUET - Architecte paysagiste : L. PRESSET -

Archéologue : Yves DUBOIS - Scénographe : Alicja KUHN

Conservation et mise en valeur des vestiges

La structure proposée pour abriter les maçonneries assure de remarquables conditions de conservation et de visibilité des vestiges depuis l'arène. Elle permet également une mise en situation de l'ensemble des chaperons, très convaincante. La construction d'un anneau fermé réduit cependant l'amphithéâtre au volume de son arène, interdisant *cavea*. La forme suggérée est celle des amphithéâtres classiques bâtis en terrain dégagé (Nîmes, le Colisée, etc.), ce qui n'était pas la situation de celui de Nyon, excavé au flanc d'un terrain en pente.

Au nord-est, la liaison entre l'anneau de protection et le bâtiment de service impose un désaxement du monument et obture la perspective de la porte principale de

Architecture-urbanisme

Le projet propose un dispositif fort respectueux du site, considéré comme un "lieu trouvé", en posant une structure contenant l'ensemble des fonctions requises par le programme de concours : protection, spectacle, promenade. Toutefois, l'usage attribué prioritairement à cette structure, se référant à un théâtre à l'italienne, entraîne un surdimensionnement considérable de ce projet. Ce constat est accentué si l'on considère que l'occupation du site par un spectacle ne dure que quelques heures, quelques jours par an.

Il en résulte un déséquilibre entre les divers usages du site, le jury ne considérant pas plausible le développement d'une promenade-belvédère sur 3 niveaux. Toutefois, le jury note que le dispositif proposé aurait pu prendre une plus grande pertinence s'il avait été établi avec davantage de parcimonie.

Par ailleurs, le jury émet quelques doutes quant aux solutions proposées pour définir l'espace public d'accueil devant le bâtiment de la Porcelaine, auquel l'auteur accole perpendiculairement un nouveau bâti. Il relève enfin que le projet reste assez flou quant à sa matérialisation, notamment en ce qui concerne les sols.

Sur le plan économique, ce projet se situe légèrement en dessus de la moyenne.

Spectacle

Les auteurs de ce projet ont répondu partiellement aux souhaits exprimés dans le règlement, en proposant des accès multiples pour le public, par le choix de l'emplacement des locaux dédiés aux spectacles et par une solution de protection acoustique.

Cependant, dans le cas d'une fréquentation importante, les problèmes liés à la circulation entre les différents niveaux et aux issues de secours semblent sous-

Projet n° 41 - ZESTE - 4^{ème} prix**Auteur : D. BAILLIF et R. LOPONTE, Carouge****Ingénieurs civils : J.-P. CETRE et J.-M. NUSBAUMER - Architecte paysagiste :
OXALIS - Archéologue : Lucie STEINER - Scénographe : Eric JEANMONOD***Conservation et mise en valeur des vestiges*

L'aménagement évoque la topographie antique avec justesse et retenue, notamment pour ce qui concerne le secteur des gradins. Le complément d'explication des volumes originaux proposé sous forme de mâts et d'un gabarit est louable, mais il reste sans doute trop ponctuel.

Le projet présente des faiblesses quant à la protection : il ne prévoit pas de mur de soutènement pour soulager le mur antique de la pression des remblais; la structure de couverture est placée trop haut pour abriter de l'essentiel des intempéries.

Architecture-urbanisme

Le projet propose un système de protection des vestiges qui est une citation littérale du dispositif provisoire actuellement en place sur le site. Le jury regrette la prépondérance des aspects fonctionnels de cette proposition et relève que son caractère éphémère et fragile l'empêche d'assumer une position suffisamment affirmée dans l'espace urbain.

Néanmoins, le jury apprécie la finesse du traitement différencié des espaces extérieurs de l'arène, comme la paraphrase discrète du volume original des gradins au moyen de

Les locaux annexes, fonctionnellement corrects, n'offrent toutefois pas de qualités

Sur le plan économique, ce projet se situe légèrement en dessous de la moyenne.

Spectacle

Ce projet répond partiellement au programme culturel. Le traitement des locaux annexes (loges et dépôts) est adéquat.

Toutefois, l'accès sud-ouest est sous-dimensionné et le matériau utilisé pour fermer le

Projet n° 45 - JULES - 1^{er} prix**Auteur : Bernard PAHUD Architectes, Morges****Ingénieur civil : Nicolas FEHLMANN, Morges - Architecte paysagiste : Jean-Jacques BORGEAUD, Lausanne - Archéologue : Laurent FLUTSCH, Lausanne - Scénographe : Gérard DEMIERRE, Morges - Ingénieur CVSE : WEINMANN ENERGIES, Echallens - Communication/graphiste : Eric FESSLER, Morges***Conservation et mise en valeur des vestiges*

Le projet évoque parfaitement la topographie de la *cavea* antique et délimite non moins remarquablement son extension conservée. Les éléments contemporains définissent une limite claire, propre à mettre en valeur les vestiges. La protection du mur par contre est insuffisante : il manque un dispositif assurant une protection frontale contre les intempéries. Les bases de calcaire ne sont pas protégées. Aucune proposition n'est faite ni pour les chaperons, ni pour les orthostates. Le traitement de la position des portes et des rampes antiques est inadéquat.

Architecture-urbanisme

Le projet s'impose avec évidence par son attitude face au site et son interprétation du thème, en recourant à un système de talutage, de manière à reconstituer le vide spatial de l'amphithéâtre. Il y ajoute une paroi-écran qui, d'une part, occulte partiellement le bâtiment surplombant le site et, d'autre part, définit un espace public d'accueil devant

Globalement, le projet répond aux objectifs du maître de l'ouvrage par la pertinence et la simplicité du dispositif bâti, confirmant ainsi les hypothèses du programme. Par contre, les locaux annexes ne répondent pas complètement aux exigences de celui-ci. En particulier, le stockage des éléments scéniques dans le m

Le dispositif spatial et l'organisation fonctionnelle des espaces destinés à l'accueil et à la muséographie ne sont pas convaincants, l'appropriation et l'aménagement de ces surfaces apparaissant difficiles.

De manière générale, le jury apprécie la parcimonie et la justesse des moyens que se sont donnés les auteurs pour traiter le thème de l'apparition de cet amphithéâtre dans l'espace urbain.

Sur le plan économique, ce projet se situe en dessous de la moyenne.

Spectacle

Le projet construit un lieu ouvert capable d'accueillir une grande variété d'événements. Il définit un bel espace au niveau de l'arène, mais ne prend toutefois pas en compte la nécessité d'établir une sortie au sud-ouest de l'arène. Toutefois, l'emplacement de la régie technique dans la tour ne paraît pas adéquat.

prix

Auteur : DECOSTERD & RAHM, architectes associés, Lausanne

Ingénieurs civils : G. GUSCETTI & N. TOURNIER S.A., Genève - Architecte

paysagiste : Gilles CLEMENT, Paris - Archéologue : P. BRIDEL, Nyon -

Sàrl M. CASTELLA - Lumière : Y. KERSALE, AIK, Vincennes -

Géotechnique : GEOLAB S.A., F. PERRIN et A. ZINEBI, Nyon

Conservation et mise en valeur des vestiges

La proposition architecturale et urbanistique a pour conséquence une radicale et irréversible de la topographie antique, sans prendre en compte les parties fondamentales et bien présentes de l'amphithéâtre, comme les portes, la rampe d'accès et les restes de la pente de la *cavea*. L'unique considération du projet pour les vestiges est d'assurer le dispositif requis pour la protection physique des maçonneries.

Le traitement des portions du mur de l'arène, détachés du contexte de la *cavea*, réduit les vestiges à l'état d'objets de musée isolés, dans une mise en scène à caractère

Cette réinterprétation de la forme et de la substance du monument historique est inconciliable avec la préservation de son caractère.

Architecture-urbanisme

Le jury relève la force et la rigueur de la proposition qui réinterprète le site de l'arène en établissant un espace/place urbain.

La devise du projet révèle avec précision l'intention du projet qui consiste à placer un espace public "entre parenthèses" dans un contexte hétérogène résultant de l'urbanisation récente. Le rapport avec l'histoire est ici traité au moyen de la forme rhétorique de l'analogie : les chambres percées dans le mur de soutien évoquent les *carceres*; la minéralité du projet rappelle que l'ancien monument était entièrement en pierre; le dispositif de protection simule la présence d'un déambulateur autour de

Si le jury apprécie la clarté de l'intervention, il regrette que certaines spécificités du site n'aient pas été prises en compte. Il remarque toutefois l'ingéniosité des solutions exprimées en coupe, dont la clarté et la simplicité n'atténuent pas l'efficacité.

En donnant une cote supérieure constante aux trois murs, les auteurs proposent un bâtiment/place, dont la toiture virtuelle est le ciel, qui met entre parenthèses un moment de l'histoire de la ville.

La place créée devant le bâtiment de la Porcelaine est subtilement définie grâce, notamment, à un escalier de liaison extérieur.

Sur le plan économique, ce projet se situe dans la moyenne.

Spectacle

Ce projet, par sa force et sa simplicité, serait un lieu idéal de spectacles. Il faut néanmoins souligner que la réflexion concernant des infrastructures techniques de

Projet n° 67 - S.P.Q.N. - 6^{ème} prix

Auteur : Jean-Baptiste FERRARI, architecte, Lausanne

Ingénieur civil : J.-P. CRUCHON, Lausanne - Archéologue : P. HAUSER,
Gollion - Scénographe : D. CARAN, Lausanne - Acousticien : G.
MONAY, ingénieur civil EPFL/SIA, Lausanne - Ingénieur électricien : PERRIN &
SPAETH, ingénieurs conseils, Lausanne

Conservation et mise en valeur des vestiges

Le parti d'aménagement choisi a pour effet de réduire l'amphithéâtre au volume de son arène, dont les limites sont partialement soulignées par la couronne arborisée et par un grand mur du côté de la rue de la Porcelaine, sans égard pour l'incertitude effective de

Le dispositif de protection contre les intempéries est efficient : la réalisation de la structure de soutènement constitue un cadre architectural imposant et une mise en

Néanmoins, le projet manque de détails quant à la possibilité de fermer efficacement le site.

En outre, les loges sont trop étroites et peu fonctionnelles. De plus, leur emplacement au sous-sol, à grande distance de l'arène, est inadéquat.

degré ont permis de vérifier une série de scénarios, chacun plus profondément engagé dans le développement de son parti préalable. La pertinence de certains projets a ainsi été clairement mise en évidence, permettant au maître de l'ouvrage d'envisager plus particulièrement la réalisation future de l'un d'entre eux.

12. Recommandation du jury

A l'unanimité, le jury recommande au maître de l'ouvrage de confier aux auteurs du projet n° 45 JULES le mandat pour la poursuite des études en vue de sa réalisation, en tenant compte des remarques formulées dans le présent rapport.

Afin de mettre à profit la richesse des enseignements nés de ses délibérations, le jury recommande également au maître de l'ouvrage de faire accompagner le développement du projet par une délégation du jury, comprenant au minimum un

13. Signatures du jury

Président :

M. Eric PERRETTE

Vice-Présidente :

Mme Monique BOSS

Membres :

MM. Fonso BOSCHETTI

Pierre CAGNA

Arduino CANTAFORA

Mme Florence DARBRE

MM. Alex FURGER

Jordi GARCES

Mme Ariane KARCHER

MM. Daniel PAUNIER

Silvio RAGAZ

Membres suppléants :

M. Francesco DELLA CASA

MM. François MENTHONNEX

Jean SCHMUTZ

Mme Monique VOELIN

Experts :

Mme Marlyse BELDI

MM. Jean-Pierre BENOIT

Charles JORIS

Mme Véronique REY-VODOZ

MM. Pierre-Yves SCHMIDT

Denis WEIDMANN

Nyon, le 20 avril 2002

: Michel PAQUET, ingénieur civil EPFL/SIA

3. STRATES (1) Alain PORTA, architecte, Lausanne
Collaborateur : Christophe GACHNANG
4. READY MADE BROENNIMANN Tarramo & PIDOUX Renaud,
architectes, Genève
5. OEKOUMEN Antoine GRAF & Pierre ROUAULT, architectes, Lausanne
Collaborateur : Olivier ROCHAT, architecte
Consultant : Jean-Claude DESCHAMPS, plasticien
6. PERCA FLUVIATILIS Cabinet d'architecture et de muséographie Frédérique
TROUVE - Frédérique PICARD - Xavier TEMME
7. PACIFIQUE PALISSADE Patrick MARMET, architecte EAUG, et Théodore
NECKER, architecte EPFZ, Genève
8. MMI Atelier niv-o, Ivo Frei, architecte EPFL FAS SIA,
Lausanne
Ingénieurs : François KOCHER, Carouge, et Luc CAMEN,
CAMEN & RUCHTI, Genève
Botaniste-paysagiste : Jacques DROZ, Lausanne
Archéologue : Peter A. SCHWARZ, Bâle
Scénographe : Jean-Marie BOSSHARD, Lausanne
Eclairagiste : Simon SIMOS, Genève
Collaborateurs : Luca IANELLI et Olivier NEIVA
9. VERS LE LAC Atelier d'architecture Geneviève NANCHEN, Martigny
10. TERRA HELVETICA OVERGROUP, Lausanne
Collaborateurs : Sean DOOLEY, ingénieur civil, et Dan
BOLOMEY, architecte
11. QUE LE SPECTACLE
COMMENCE... N+B Architectes - Jacques BRION et Elodie
NOURRIGATI, Montpellier/France
Collaborateurs : Olivier RIGOLI, Romain JAROT, Julien
BOUVAGNET, Arnaud WOIRET, Marie-Laure
CAZABONNE et Julien BRENGUES
12. HORTI SAEPTA Carine AFFENTRANGER, architecte IAUG/SIA/Reg. A,
Nyon
Collaboratrice : Anne-Laure BERGER JACOT

- civils* : André SUMI, Georges BABEL & Cie,
ingénieurs civils EPF-SIA-USIC, Genève
Metteur en scène : Philippe MENTHA, Renens
Acousticien : François LANCON, Architecture et
Acoustique SA, Genève
15. ROUGE ET VERT PERLER UNO SCHEURER ARCHITEKTEN - Gerold PERLER, architecte EPFL, et Ruth SCHEURER, ingénieure-architecte, Braunschweig, Allemagne
Experts : Susanne UHL et Jannis KOURKOURTAKIS, peintres de décors
16. MEMOIRES D'HADRIEN 01 Bureau d'architecture Giordano TIRONI, Genève
Collaborateurs : Hakam ASSALY et David HERRERO
17. IN VITRO VERITAS Atelier d'architecture CONTRASTE SA, Estavayer-le-Lac
Collaborateur : Moskal WINICJUZ
18. EMPREINTE (2) Stéphane GUBERAN, architecte ETS-EPFL, Nyon
19. L'HISTOIRE TRANSFORME ARCHITETTURA VULCANICA - ARCHITECTES, Naples, Italie : Eduardo BORELLI, spécialiste de l'environnement, Marina BORELLI spécialiste en scénographie théâtrale, et Aldo Mario DI CHIO, professeur à l'Université, Naples
FDC - ARCHITECTES, Naples, Italie : Riccardo FLORIO, professeur à l'Université, Vito CAPPIELLO, chercheur à l'Université, Vincenzo DE BIASE, spécialiste du paysage
Jean-François CABESTAN, architecte, docteur en histoire de l'art, enseignant à l'Université de Paris et à l'Ecole d'architecture de Versailles - Virginie PICON-LEFEBRE, architecte, docteur en histoire de l'art, enseignante à l'Université de Paris et à l'Ecole d'architecture de Versailles
Collaborateurs : Gianluca DE LUCA, architecte, et Giovanni RAMMARO, dessinateur
20. PROLUSIO CUM ARMA LUSORIA Franco ORSINI, architecte, Poggio-Mirteto, Italie
Collaborateurs : ASSOCIATIMODUS S.c.r.l., Rome - ALESSANDRI S.r.l., Rome - ERLAU AG, Aalen, Allemagne, SYREMONT S.p.a., Bollate Milan - SAN MARCO LATERIZI S.p.a., Alessandria
21. AVE NYON Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Dominique REVERDIN, architecte SIA AGA, Genève

- Collaborateurs* : Atelier d'Architecture F. BAUD & F. FRÜH, Genève
22. GAIA SCIENTIA
Catherine PRELAZ, architecte EPFZ-SIA, Apples
Collaborateurs : Eduard GOOSSENS
Metteur en scène : Dominico CARLI
Acousticien : Maurice LANFRANCHI
23. OPEN AIR
Serge CALLMANDER, Frédéric JÖRG et Danièle STENDARDO, architecte associés ETS-IAUG, Carouge
24. INTERFACE
Jacques SUARD, SUARD ARCHITECTES S.A.
Collaborateur : Max NACK
25. L'ECLIPSE
Peter BOECKLIN et Nicola MAEDER, architectes, Atelier d'architecture Peter BOECKLIN, Genève
Collaborateur : Dominique CATTON, directeur de théâtre et metteur en scène
26. POINT DE VUE
Bruno MEREU, architecte, Milan/Italie
Collaborateur : Loretto BUTI, architecte
Ingénieur : Salvatore ALESSI
Conseiller archéologique : Dott. Ermanno ARSLAN
27. A MON PILUM
Atelier d'architecture P.-A. BIRBAUM, architecte FSAI, et Christian KNECHT, ingénieur civil EPFL/SIA, Saint-Prex
28. PANDORA
Jachen KÖNZ, architecte ETH/SIA/OTIA, et Ludovica MOLO KÖNZ, architecte ETH, Lugano
Collaborateur : Markus WILLMANN
29. LA BELLE ET LA BETE
Markus THOMANN & Jean Lou RIVIER, architectes EPFZ/SIA, Bienne
30. LOTUS
Silvia BEYER et Cristina GUTBROD, architectes ETH, Zürich
31. X + VA
DHZ Architectes, Genève
Paysage : Olivier LASSERRE-PAYSAGESTION
Muséologie : M. ETER-MUSEUM Développement
Structure : J. PONTI-ESM Ingénieurs
Architecte : L. AMMETER
32. $PF_1 + PF_2 = 2a$
Bernard BOUJOL, Nicolas DELACHAUX et Thierry MOREILLON, architectes EPFL/SIA, Nyon
Collaborateurs : Bernard BOUJOL, Nicolas DELACHAUX, Thierry MOREILLON, Manu BROCCARD et Anne BOLLIGER
33. PODIUM 7
Vincent PASTOR, architecte SIA-CRDA, Seyssel/Ain-France
Collaborateurs : Gabriel ORIZET, architecte SIA, Olivier ROSSET, architecte EAUG et professeur à l'ETS
: Jacques CHAMAY, directeur du Département d'Archéologie au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève

- Spécialiste* : Jacques AYRAULT, directeur technique au Grand Théâtre de Genève
Ingénieurs conseils : B.G. BONNARD et GARDEL, Lausanne
34. ACT
 Studio de réalisation architecturale M.-C. KÖSSLER, P. KÖSSLER et C. MOREL, Genève
Collaborateurs : Xavier LINDER, architecte ETS-IAUG, et Eric BURNOD, architecte ETS
35. ENTRESOL
 Christophe BOYADJIAN, architecte EPFL, Atelier DE VILLE EN VILLE, Saint Priest/France
Ingénieur : Patrice PREVEL, architecte-ingénieur
36. NOMBRIL ET NOMBRIL AILE
 BUTIKOFER & DE OLIVEIRA, Lausanne
37. AMPHITAMINE
 ANGLEDROIT Architectes, Genève
Collaborateurs : Marc VAN PAEMEL, architecte ETSS/IAUG, Nicolas PLAN, architecte IAUG, et Bahram BANI HACHEMI, architecte ETSS
38. BOBADELA
 JAQUIERY ARCHITECTURE ET CONSTRUCTIONS SARL
Collaborateur : Stéphane JAQUIERY, architecte ETS REG, et Hubert JAQUIERY
Archéologue : Philippe BRIDEL, Nyon
Ingénieur civil : INGECO S.A., Albert AMMETER, Nyon
Metteur en scène : Florian SCHMOCKER, Martigny
Eclairage et son : SPECTRA LIGHT, Alain SUARD, Nyon
Infographie : IMAGINA SARL, Genève
39. LE LION REGARDE
 Thomas HUBER et Nicola CHONG, Genève
Ingénieur civil : Michel PAQUET
Architecte paysagiste : L. Presset
Archéologue : Yves DUBOIS
Scénographe : Alicja KUHN
40. SURSUM CORDA
 Groupement temporaire d'architectes Natalie MEYSTRE, architecte EPFL, Philippe MARMILLOD, architecte EPFL, Lausanne
Archéologue : Sophie REYMONDIN
Paysagiste : Cécile-Albana PRESSET
41. ZESTE
 D. BAILLIF et R. LOPONTE, Carouge
Ingénieur civil : J.-P. CETRE et J.-M. NUSBAUMER
Architecte paysagiste : OXALIS
Archéologue : Lucie STEINER
Scénographe : Eric JEANMONOD
Collaborateurs : L. SCHAERRER, J. GARCIA et D. BRADSHAW
42. IN ARENA
 David MARCHI et Vincent MICHEL, MLV Architectes + Alexandre HURZELER, Genève
Ingénieur civil : Robert HALDI

- Architecte paysagiste* : Christophe CHAUVELIN,
GARDEN CONCEPT
Archéologue : André PIERRE
Scénographe : Claire-Marie PEVERELLI
43. AU DELA DU MUR CHABERT, VON DÜRING, SUAREZ, TIRONE-CHABERT
Architectes, Genève
Ingénieurs civils : EPARS ET DEVAUD S.A.
Archéologue-historien : Christophe VUILLEUMIER
44. MUROS Atelier d'architecture MSB, Martine STADELMANN
BEURET, Nyon
Architecte d'intérieur : Sabrina MORENO
Communication visuelle : Pauline AUBERT
Consultants : Marie-José BROSSI, productrice, et Claude
STADELMANN, scénariste
45. JULES Bernard PAHUD Architectes, Morges
Ingénieur civil : Nicolas FEHLMANN, Morges
Architecte paysagiste : Jean-Jacques BORGEAUD,
Lausanne
Archéologue : Laurent FLUTSCH, Lausanne
Scénographe : Gérard DEMIERRE, Morges
Ingénieur CVSE : Weinmann Energies, Echallens
Communication/graphiste : Eric FESSLER, Morges
Collaborateurs : Daniel ARNI, Philippe GLOOR et
Alexandre MASTROMATTEO
46. ERVINE Association d'architectes FAVRE & GUTH S.A. et Ettore
DE LELLIS, Chêne-Bougeries/Genève et Pescara/Italie
: Adèle CAMPANELLI, directrice du site
archéologique de Chieti/Italie, Patrice BEZOS, architecte
SIA, et Fabio RICCHETTI, architecte ESAV
47. SPQR THEBANK, Lausanne - François COMTE, Michel
LARDIERI, Pierre SANDOZ, David SIMONET et David
VESSAZ, architecte EPFL
48. SIGNO@NYON Maristella BABUIN, Rome/Italie
Collaborateurs : Angelo IANNACCI, Mauro FARINA,
Giorgio BERARDI, Umbro BEVILACQUA, architectes, et
Domenico MAGNANTE
49. STRATIGRAPHIE Y. BEETSCHEN, M. CENNINI et P. HEYRAUD,
architectes, Genève
50. LAPIDARIUM PALTERER & BUCHER - David PALTERER,
Florence/Italie, et Max BUCHER, Pully
Collaborateurs : Norberto MEDARDI, avec Patricia
SOUSA, Jonathan ROSENFELD, Silvia ROCCHINI et
Neomi MEIDAN

51. STRATES (2) L'ATELIER D'ARCHITECTURE - O. HUNGER, N. MONNERAT et F. PETITPIERRE, architectes EPF, Lausanne
52. PERMANENCE DE LA FORME R.+A. GONTHIER ARCHITECTES FAS SIA FSAI OEV, Regina GONTHIER et Alain GONTHIER, Berne
Collaborateur : Daniel DURRER, architecte EPF
53. TRACE-ECART G+G ARCHITECTS, Lugano
Collaborateurs : Bernard CINTAS, architecte EAUG-SIA, Rolle, Nicola GALLLI, architecte ETH-OTIA, Lugano, Christian GEISSBÜHLER, architecte EAUG-SIA, Lugano, Giorgia GHEZZI, architecte d'intérieur, Lugano, et Sandrine OPPLIGER, logisticienne EHL, Lugano
54. IN ITINERE TEMPORIS KAZEMI-RACHED ET SCIARINI; Lausanne
55. L'HISTOIRE DES ESPACES DISPARUS David DEPPIERRAZ Architecte, Lausanne
56. COLEOPTERES CORBELLA & MICHALIK Architectes associés, Lausanne
Collaborateur : ZAP-DESIGN COLOMBINI & BROSSY, Cully
57. ASTERIX Fabrizio GELLERA, architecte ETH/SIA/OTIA, Locarno
Collaborateur : Vincenzo VITALE et Saskia MRAZEK
58. LOREM IPSUM Thomas ROTZLER et Alain SOLTANI, architectes EPFL, Lausanne
59. ENTRE PARENTHESES DECOSTERD & RAHM, architectes associés, Lausanne
Ingénieurs civils : G. GUSCETTI & N. TOURNIER S.A., Genève
Architecte paysagiste : Gilles CLEMENT, Paris/France
Archéologue : P. BRIDEL, Nyon
Scénographe : TTC Sàrl M. CASTELLA
Lumière : Y. KERSALE, AIK, Vincennes/France
Géotechnique : GEOLAB S.A., F. PERRIN et A. ZINEBI, Nyon
Collaborateur : J. JACQMIN
60. ARANEA RIHS CHABLOZ ARCHITECTES - Sandra RIHS, architecte ETHZ, et Leonard CHABLOZ, architecte ETS, Lausanne
Historienne-urbaniste : Katell DANIEL
Ebéniste : Francis CHABLOZ
61. ARN Vanessa MORO & Eric PROMENT, architectes EPFL, Genève
62. LIEU DIT Gaël GINGGEN, architecte, Lausanne
Collaborateurs : Matthieu JACCARD, Barbara MOYARD et Santiago PAGES
63. JOURS DE FETE Sonia PAVLOVIC, architecte EPFL, et Marco SVIMBERSKY, architecte EPFL, Lausanne

64. A TRAVERS LE TEMPS
ET LA MATIERE TEAMWORK - INOVASTUDIO, Lugano
Collaborateurs architectes : Nicola PASTERIS, Luigi TOTTOLI, Mario FOSSATI, Ornella FUMERO
Historien : Francesco BOSSO
65. RIPLEY X-PROSPECT - Beat MEIER, architecte, Zurich
66. 112999 KOHLER PLANUNG, Berlin/Allemagne
67. S.P.Q.N. Jean-Baptiste FERRARI, architecte, Lausanne
Ingénieur civil : J.-P. CRUCHON, ingénieur EPFL/SIA, Lausanne
Archéologue : P. HAUSER, Archéodunum, Gollion
Scénographe : D. CARAN, Lausanne
Acousticien : G. MONAY, ingénieur civil EPFL/SIA, Lausanne
Ingénieur électricien : PERRIN & SPAETH, ingénieurs conseils, Lausanne
Collaborateurs : Christophe BIRRAUX et Vincent PITTIER
68. "LE BON, LA BRUTE
ET LE TRUAND" Antonino TRAMPARULO, architecte, Lausanne
69. RIPRENDIAMOCI LA VITA Didier CHALLAND, architecte EPFL, Lausanne
Collaborateur : Bruno EMMER
70. ANTIGONE AAX Architectes - J.-R. DELESSERT, M. PFISTER, A. ROCHAT, J. LOCHER, Lausanne
Collaborateurs : Evelyne COTTAGNOUD, Jean-Christophe DUNAND et Christiane DITZEN
71. ATRIUM WIDMER & HENZELIN Architectes SA, Lausanne
Collaborateurs : Esteban AMAYA CASAS et Joanna FOWLER
72. OVE FRUND GALLINA REY ARCHITECTES SA, Neuchâtel
Collaborateurs : Sabine GIRARDIN, Eric LABANZINE et Béatrice LEMA
73. VELUM Robert BAMERT, architecte ETH SIA BSA, St. Gallen
Collaborateur : Ivano SORGON
74. UPDOWN E+O Architectes EPFL ETS, Lutry
75. XIX Atelier des architectes DISERENS + CHANEZ & ASSOCIES SA, Payerne
Collaborateurs - Architecture : Martin WEBER et André PERISSET
Archéologue : Werner STÖCKLI
76. PACKAGING (EMBALLE L'AGE) ATELIER POINT CARRE - Stéphane GINGINS, architecte, Lausanne
77. COURONNE D. DERIAZ ARCHITECTE, Lausanne
78. CHRONIQUE D'UN
AMPHITHEATRE NON ANNONCE José-Louis TRUAN, architecte EPFL SIA FUS, Lausanne
Ingénieur civil : Bruno GIACOMINI, ingénieur

- Architecte paysagiste* : Jean Yves LE BARON
Archéologue : Caroline BRUNETTI
Scénographe : Sima DAKKUS, metteur en scène
Collaborateurs : Pascal VAUCLAIR et Azalée TRUAN
79. DU MOT A LA FORME,
DE LA FORME AU MOT
Pascal OULEVAY - Architecture & Création, Lausanne
Plasticien : Thierry KOPFERSCHMID
80. AMPHI-THEATRE
Laura ROMAGNOLI (capogruppo), Guido BATOCCHIONI, Simona DE PETRILLO et Adriano DE PETRILLO, Rome, Italie
Archéologue : Dott. ssa Giovanna BATTAGLINI (Université de Perugia)
Graphiste : Emanuela DE PETRILLO
81. RKO
R22 ARCHITETTI - Federica CACCAVALE, Alessandro CASADEI et Riccardo GAGGI, Rome, Italie
82. IAM IN AMPHITHEATRIS
DESERTIS SILENTIUM EST
Giuseppe CARUSO & Agata TORRICELLA, architectes, Milan/Italie
Collaborateurs : Annalisa BOJEN, Pierangelo CARAMIA, Barbara CARRON, Matteo FIORE, architectes
Françoise GAULTIER, conservateur en chef, AGER-Musée du Louvre, Silvia REFALDI, architecte, et Raquel SANCHEZ
83. TRANSPARENT
K. STUDIO - Konrad OEHLER, architecte ETH/SIA, et Rolf KAISER, architecte, Aarau
Collaborateur : MS Kaunika CHAISOMBOONRACHATA
84. L'ESCALIER DE VERTIGE
OU S'ABIME SON AME
Paulo BRANDAO & Olivier CHENEVART, architectes, Lausanne
85. SPARTACUS
Luca ORTELLI, Lausanne
Collaborateurs : Giorgio GRASSI, Milano, Nunzio DEGO, Milano et Lukas MEYER, Lugano
Ingénieur civil : GRIGNOLI MUTTONI PARTNERS, Lugano
Architecte paysagiste : Emanuele TORCHIANI, Milano
Archéologue : Giulia GRASSI, Firenze
Scénographe : Manuel PORTACELI, Valencia
86. 176 606
Herbert BADING, Leipzig
87. CYCLOPE
BORNAND Architectes et Simon SIMOS Lighting Consultant
Collaborateurs : Gérard BORNAND, Guillermo RUTGERS, Gian Franco DELL'OLIO et Simon SIMOS
88. "DEUS EX MACHINA"
Gilles REICHARDT et Gilles FERREUX architectes, Lons Le Saunier/France
Collaborateurs : S. DESPREZ, P. RICHARD, JY. TOQUEC et M. REICHARDT
89. ALEA JACTA EST
Suzanne WETTSTEIN, architecte, Milan/Italie

101. NOVIODUNUM - MMI

Oscar SCHEEBELI, architecte STS-OTIA, Cureglia

102. MOTUS

Atelier J. CHABBEY & M. VOILLAT, architectes, Martigny
Collaborateur : Philippe CAJEUX, architecte EPFL

103. ALLORO

SPOSITO & SPOSITO, Alberto SPOSITO, architecte et
professeur à la Faculté d'architecture de Palerme/Italie, et

Cesare SPOSITO, architecte expert en architecture romaine, Palerme/Italie

Collaborateurs : Maria Clara RUGGERI, professeur à la Faculté d'architecture de Palerme, Maria Désirée VACIRCA, professeur à l'Université d'Agrigento, Rocco CARUSO, architecte, et Santo DI SALVO, architecte

104. ARENYON
Luca BARELLO et Francesco BARRERA, architectes,
Turin/Italie
Archéologue : Federico BARELLO
Consultant théâtral : Carlo PREGNO
Archéologue : Angela DEODATO
Collaborateurs : Lorenzo MARASSO, étudiant, Paolo
CALOSSO, étudiant, Gabriella MARINO, architecte, et
Isabella LEONE, étudiante
105. DA.MA.TO.
Atelier d'architecture Antonio CONTE, architecte,
Bari/Italie
Collaborateur : Aldo GRECO, architecte
106. V.V.V.
A+I Sarl, Société civile d'architectes et d'ingénieurs,
Bouffioulx/Belgique
Collaborateurs : ROUSSET, gérant, JL. ROEKENS,
architecte, et A. PIERRARD, architecte
107. PLACE ROUGE
EFFEFF Architekten AG, Triesen/Finlande
Collaborateurs : Marcus FRUND, Eckehard KRISCHKE et
Rudolf GIEZENDANNER
108. COLONIA IULIA
Paolo AMALDI, Federico NEDER et Marco TONEGATO,
architectes, Genève
Expert - muséologue : Françoise RAMSEIER, Genève
109. TERRA NOVIODUNI
Luigi SCALA, architecte, S. Paolo Belsito (Na)
Collaborateurs architectes : Pietro SALVATORE,
Caliendo, Arturo GRAGNANIELLO et Massimo MADERA
110. POLIVALUMS
Leonardo MACHEDA, architecte, Aoste/Italie
Collaborateurs : Vittoria PIGNATARO, Oliviero PEAQUIN
et Mario BERNASCONI, architectes
Ingénieur : Monica PIGNATARO